

RÉSUMÉ DU PROJET

ORIGINE DE LA MOBILISATION

Suite à un pic de pollution bactériologique, la Ria d'Étel risquait d'être déclassée de A vers B en matière de qualité sanitaire, ce qui aurait posé problème aux conchyliculteurs en termes d'image commerciale et de pérennité de leurs entreprises. Ainsi est née une collaboration, rapidement transformée en volonté commune, entre un groupe de conchyliculteurs et d'agriculteurs, afin d'œuvrer ensemble pour préserver la qualité de l'eau de la Ria d'Étel et offrir aux entreprises conchylicoles des conditions favorables de production.

Cette volonté des professionnels a été relayée par la détermination des élus de la Ria d'Étel à s'engager dans un programme global de développement local et de préservation du milieu sur l'ensemble du bassin versant littoral. La Communauté de Communes de la Ria d'Étel, dans le cadre de ses compétences en matière d'environnement et de développement économique, souhaitait s'impliquer pleinement dans l'accompagnement des acteurs locaux sur une telle démarche, fortement mobilisatrice. Elle a ainsi été choisie pour porter le projet dès sa phase initiale.

MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Cette opération, issue d'une demande des acteurs de proximité, nécessitait l'adhésion des gens du terrain. La méthode à développer devait ainsi permettre d'associer un maximum de personnes, la préservation de la qualité d'eau concernant chaque citoyen. Les collectivités locales ont ainsi décidé d'engager une démarche fortement participative.

DESCRIPTIF DU PROJET ET DE LA MÉTHODE

Concertation

Un diagnostic des pratiques à risques a été mené sur l'ensemble du territoire du bassin versant littoral à l'échelle communale, en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés. Il a abouti à l'élaboration d'un programme d'actions commun.

En amont des actions, le diagnostic a été mis à profit pour informer et sensibiliser un maximum d'acteurs afin que chacun s'approprie le projet et puisse s'investir, de manière conséquente et volontaire, dans la mise en œuvre du programme.

Au fil des rencontres, chacun a pu contribuer, par sa connaissance de la commune, à la réalisation du diagnostic à partir de cartes et de photos aériennes. Lors des restitutions, un travail d'animation a été réalisé afin de faire émerger de la part des participants des propositions d'actions, en adéquation avec leurs préoccupations et les moyens techniques et financiers susceptibles d'être mis en œuvre. Une fois hiérarchisées grâce à une concertation, ces propositions ont permis de constituer la base d'un programme commun, partagé et validé par tous.

Evaluation

Les réunions de restitution du diagnostic ont permis d'évaluer les résultats auprès des acteurs locaux. De plus, à chaque étape et avant chaque décision importante, le comité technique de suivi du projet, composé des représentants des acteurs et partenaires locaux, se réunit afin d'évaluer les résultats et d'orienter les actions en cours et à venir.

Innovation

L'innovation du projet réside dans la place primordiale accordée au dialogue et à l'écoute entre les acteurs, aboutissant à une meilleure connaissance, compréhension et prise en compte des intérêts de chacun et de l'intérêt général.

Prévention

Le choix d'une démarche participative tire son origine de la volonté affichée de sensibiliser la population et les acteurs locaux afin de prévenir les pollutions éventuelles, de préserver l'environnement naturel, d'éviter les conflits d'usage et de travailler de manière durable et équilibrée.

Transferabilité

La méthode retenue a été formalisée. Elle est parfaitement reproductible sur un autre territoire et/ou un autre projet, dès lors qu'émerge une volonté initiale d'acteurs locaux dont les centres d'intérêts diffèrent.

I – Le bassin versant littoral de la Ria d'Étel : un territoire complexe aux équilibres fragiles

✓ Entre Auray et Lorient, la mer s'insinue jusque 25 km à l'intérieur des terres. C'est la Ria d'Étel, qui comprend près de 120 km de côtes. Elle se caractérise par une embouchure très étroite et la présence d'une barre de sable. La Ria d'Étel est alimentée par 8 principaux ruisseaux et son bassin versant s'étend sur 18 communes (36 000 ha).

De par son patrimoine naturel, paysager et humain, le bassin versant littoral de la Ria d'Étel est un territoire particulièrement riche et varié, mais également fragile et interdépendant des activités exercées sur le bassin versant.

✓ Sur les terres, les activités primaires sont bien représentées. On dénombre 401 exploitations agricoles produisant lait, viande bovine, poulets, porcs ou légumes et 51 entreprises conchylicoles.

Situées à proximité de pôles urbains (Lorient et Auray-Vannes), les communes du bassin sont attractives pour la population active (+ 5,8 % d'augmentation en 10 ans). Les communes littorales attirent quant à elles de nombreux touristes et résidents secondaires.

✓ Du fait de l'activité conchylicole et d'une présence humaine forte (résidents et touristes) sur un territoire littoral attractif, la qualité bactériologique de l'eau constitue un enjeu majeur.

II - Etat d'avancement du projet

✓ Le projet, initialement basé sur le maintien d'une bonne qualité d'eau pour l'activité conchylicole, s'est depuis élargi à d'autres problématiques et acteurs du territoire.

Ainsi, l'aspect économique est apparu comme essentiel afin de maintenir une occupation du territoire raisonnée, raisonnable, équilibrée et durable.

De même, la dimension dialogue est devenue un objectif à part entière, alors qu'il ne s'agissait que d'un moyen. Néanmoins, considérant la multiplicité d'usagers et d'enjeux propres sur un espace aussi restreint et fragile, l'écoute et la prise en compte de l'autre sont apparus comme indispensables, afin d'éviter les blocages et d'intégrer l'ensemble des thématiques du territoire.

✓ Trois principaux objectifs, constituant la base du projet, ont ainsi été définis :

1. Préserver la qualité de l'eau
2. Conforter les activités économiques, notamment primaires
3. Favoriser le dialogue entre les acteurs du milieu rural et du milieu maritime.

Ces objectifs sont aujourd'hui acceptés et revendiqués par l'ensemble des acteurs locaux. Ces derniers souhaitent pouvoir approfondir et élargir la démarche déjà engagée à d'autres domaines dont l'équilibre demeure actuellement fragile, comme la gestion tant des différents usages du plan d'eau de la Ria d'Étel par les acteurs maritimes, terrestres, professionnels et touristiques, que des espaces naturels sensibles au vu de la pression touristique.

✓ Dans cette logique, les trois communes les plus touristiques du territoire -Plouhinec, Étel et Erdeven- participent depuis plusieurs années à l'Opération Grand Site Dunaire Gâvres – Quiberon.

Par ailleurs, le premier Contrat Territorial d'Exploitation (CTE) collectif conchylicole – agricole s'est mis en place en 2002 sur le bassin, sous l'appellation « Paysans de la mer – Paysans de la Terre ».

✓ Par la suite, la volonté de dialogue s'est traduite par un objectif reconnu par tous de démarche participative, comportant les principes d'intégration et de partenariat avec les divers acteurs.

Dans un premier temps, les acteurs économiques du secteur primaire, agriculteurs et conchyliculteurs, se sont unis au sein d'un groupement professionnel. Cette coopération s'élargit ensuite aux associations environnementales comme Eaux et Rivières de Bretagne, mais également aux acteurs économiques

majeurs comme l'entreprise Kerlys (conserverie de légumes) et à une multitude de partenaires locaux : pêcheurs à pied, association de gestion des corps morts, associations de chasseurs, de pêcheurs, etc.

L'innovation à l'échelle du projet consiste ainsi à favoriser systématiquement le dialogue entre les acteurs, en les faisant participer à l'élaboration du projet. Cela permet l'échange d'expériences, lui-même source d'innovation.

Effets attendus

✓ La gestion mise en place doit engendrer une prise de conscience individuelle des acteurs, citoyens ou chefs d'entreprise, de l'impact que chacun peut avoir sur l'environnement de la Ria d'Étel. Chaque habitant, quel qu'il soit, devrait ainsi pouvoir répondre à ses interrogations quant aux conséquences environnementales de ses propres pratiques quotidiennes et individuelles.

En terme de développement local, l'incidence est forte puisqu'elle permet à chacun de s'impliquer dans la gestion de son environnement et de devenir acteur du développement et de la préservation de son cadre de vie naturel.

✓ Cette prise de conscience individuelle du rôle et de la responsabilité de chacun dans la gestion de l'environnement, à laquelle se rajoutent des outils ciblés mis à disposition de la population pour développer les bonnes pratiques environnementales, ont comme finalité une meilleure prise en compte du milieu.

Analyse des mêmes effets à une échelle plus large

Ce cercle vertueux, si on parvient à le mettre en place, peut avoir le même impact sur d'autres territoires, de tailles identiques, voire même beaucoup plus vastes. A cet effet, la démarche élaborée a été clairement formalisée dès le début de l'action.

III – Un projet concerté prenant en compte la multiplicité des acteurs et usagers

✓ Le territoire présente une structure administrative complexe. A cheval sur deux Pays (Pays de Lorient et Pays d'Auray), divisé en 3 communautés de communes et des communes satellites, il en résulte un éclatement administratif, qui n'est pas sans poser problème dans un tel projet de concertation sur la gestion de l'espace. Ce manque de lisibilité est certes une faiblesse, mais aussi une source de richesses, compte tenu de la nécessité d'entretenir des échanges entre les diverses structures et de mettre en cohérence les différentes politiques menées sur le bassin.

✓ Au niveau administratif, le porteur de projet est la Communauté de Communes de la Ria d'Étel.

Un premier niveau de partenariat étroit est entretenu avec les collectivités locales dont le territoire est directement concerné par la Gestion Intégrée des Zones Côtières et la qualité d'eau (18 communes regroupées pour partie en Communautés de Communes). Il se traduit par des conventions individuelles où chacun s'engage à participer à l'autofinancement du projet.

Un deuxième type de rapprochement concerne les partenaires financiers. Le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Général du Morbihan et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ont en effet d'ores et déjà donné leur accord sur le projet.

Un troisième niveau de partenariat est établi quant à lui avec les professionnels agricoles et conchylicoles regroupés au sein d'un comité professionnel, animé en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Morbihan et la Section Régionale Bretagne Sud.

Cette coopération a été élargie à des entreprises privées comme Kerlys et à un collectif d'associations de défense de l'environnement, majoritairement représentées par Eaux et Rivières de Bretagne et les associations de pêcheurs à pied.

Un quatrième type de coopération a été élaboré en associant le plus étroitement possible les habitants et les conseils municipaux de chaque commune. Les usagers de la ria d'Étel sont ainsi largement représentés dans le comité de pilotage via une vingtaine d'associations locales.

IV - Pilotage du projet

✓ Le maître d'ouvrage du projet est la Communauté de communes de la Ria d'Étel, qui fédère quatre communes : Belz, Erdeven, Étel et Locoal-Mendon, situées au sud-est du bassin versant. Après avoir acquis les compétences en Environnement et avoir été mandatée par les autres communes, elle est en effet devenue le porteur administratif du projet, l'intégralité de ses communes étant par ailleurs concernée.

La Communauté de communes de la Ria d'Étel est responsable de la coordination du projet et de l'animation générale du programme d'actions, via l'embauche d'un chargé de missions. En outre, elle a également en charge de monter et suivre l'ensemble des dossiers techniques et financiers, rechercher les éventuels prestataires de services et entretenir les relations entre les divers intervenants.

✓ L'animation et le déroulement de l'opération s'appuient sur un mode de fonctionnement particulier, qui met en œuvre plusieurs structures relais.

Le Comité Professionnel agricole et conchylicole, force de propositions et de mobilisation

Le Comité Professionnel est composé des représentants de réseaux locaux : syndicats agricoles organisés localement (FDSEA, Jeunes Agriculteurs), Groupements de Vulgarisation Agricole (GVA), Coopératives d'Utilisation du Matériel en Commun (CUMA) et Syndicat Ostrécicole de la Ria d'Étel. La co-présidence est assurée par deux représentants des agriculteurs et deux représentants des conchyliculteurs.

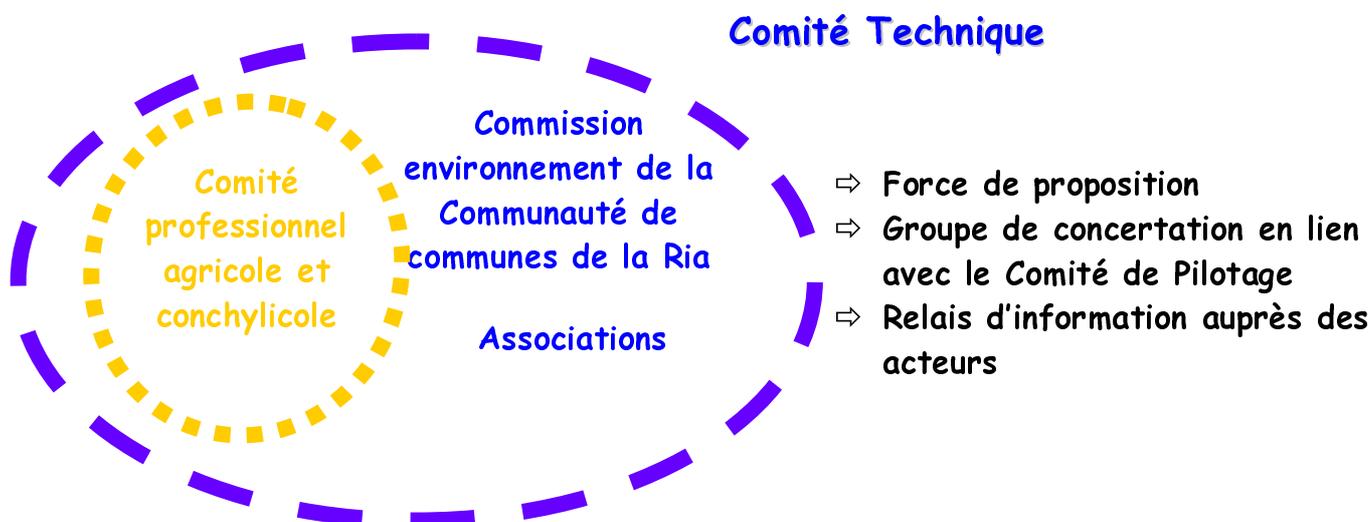
Ce Comité, constitué depuis 1999, se réunit régulièrement, avec l'appui d'un animateur de la Chambre d'Agriculture. Force de propositions, il oriente l'ensemble des actions à conduire, mais également force de mobilisation, il est le relais privilégié auprès des agriculteurs et des conchyliculteurs du secteur.

Le Comité Technique, chargé de l'accompagnement du diagnostic

Le Comité Technique est constitué des membres du Comité Professionnel agricole et conchylicole et de représentants des élus de la Commission Environnement de la Communauté de communes de la Ria d'Étel et des associations de défense de l'environnement.

Il se réunit régulièrement pour faire le point sur l'état d'avancement du projet. Il constitue ainsi un groupe de concertation travaillant en lien avec le Comité de Pilotage.

Figure 1. Composition du Comité Technique



Le Comité de Pilotage, pour l'évaluation et l'orientation du projet

Le Comité de Pilotage comprend les membres du Comité Technique, l'ensemble des représentants des élus des 18 communes et de la Communauté de communes de la Ria d'Étel, les Services de l'État et les partenaires financiers. Il est présidé par Rémy Guillevic, Président de la Communauté de communes de la Ria d'Étel.

A chacune des différentes étapes importantes, le Comité de Pilotage se réunit. Il oriente, définit et évalue le diagnostic et le programme d'actions.

Figure 2. Composition du comité de Pilotage



✓ L'absence d'une structure administrative cohérente à l'échelle du bassin versant littoral de la Ria d'Étel rend la structuration et l'articulation des acteurs et des actions parfois compliquées. Le processus de décision, déjà relativement long du fait du choix revendiqué de méthode participative, est complexe et fragile de par l'éclatement administratif du territoire. Cet aspect de la gestion de la zone côtière mérite d'être approfondi et éclairci afin de pouvoir pérenniser la démarche.

V – Engagement d'une démarche participative

La méthode dite « participative », particulièrement adaptée au fonctionnement local spécifique, a d'ores et déjà été élaborée et appliquée. Elle a d'abord été mise en œuvre et testée au cours d'un diagnostic local mené sur Locoal Mendon en 2001. Fort de la réussite de cette expérience, la Communauté de communes de la Ria d'Étel a choisi de renouveler la démarche en engageant un diagnostic territorial sur l'ensemble du bassin versant littoral.

✓ L'objectif recherché est d'aboutir à une **mobilisation générale** autour de la préservation de la qualité de l'eau et à une **entière appropriation** du projet par les acteurs locaux, afin d'obtenir un important investissement volontaire de chacun dans la mise en œuvre du programme d'actions.

A cet effet, une campagne d'**information** et de **sensibilisation** est entreprise depuis la phase initiale afin que tous intègrent les problématiques et prennent conscience des risques liés aux différentes activités exercées sur le bassin versant littoral.

✓ Le diagnostic et l'élaboration du programme d'actions pourront ensuite être conduits, à l'échelle communale, en **étroite collaboration** avec les divers intervenants : conchyliculteurs, agriculteurs, industriels, artisans, commerçants, collectivités, associations et particuliers.

Pendant la mise en œuvre des actions, une présentation régulière des résultats aux acteurs locaux est également prévue, afin de maintenir le niveau d'implication de chacun. A cet effet, les réactions et remarques face aux actions mises en place seront prises en compte, afin de permettre d'adapter les orientations aux attentes de la population.

Ce mode de gestion sera ensuite évalué par la mise en place d'un outil de suivi d'implication des acteurs et par les résultats en matière de qualité d'eau et de maintien des activités.

Cette démarche concertée, intégrant la multiplicité des acteurs sur la base du volontariat, pourrait aboutir à terme à la mise en œuvre d'outils à caractère réglementaire (SAGE,...).

VI - Engagement à participer à l'échange d'expériences

Les structures locales de la Ria d'Étel ont toujours été ouvertes aux échanges avec d'autres territoires sur leur expérience, tant au niveau régional que national (participation à de nombreux colloques ou accueil de groupes) ou même international (2001 : accueil d'un groupe de Galiciens dans le cadre du diagnostic participatif test réalisé sur Locoal Mendon avec l'AC3A - Association des chambres d'Agriculture de l'Arc Atlantique - ; 2004 : accueil d'un groupe de Portugais, Espagnols et Irlandais dans le cadre du projet Interrreg III TIC mené par le Cempama, etc.).

Les acteurs locaux ont également eux-mêmes toujours été motivés par ces échanges, considérant qu'ils s'intègrent dans l'objectif de dialogue affiché et qu'ils sont source d'un enrichissement réciproque.

L'appel à projets sur la GIZC intéresse ainsi particulièrement l'ensemble des usagers et habitants de la Ria d'Étel quant aux possibilités offertes d'intégration d'un réseau national, enrichissant en terme d'expérience et source d'innovation.